



Faisons le point ALAMER N° 5

Éditorial

« Éditorial »

Pour ce premier éditorial de l'année je laisse s'exprimer notre président d'honneur qui nous envoie ces quelques mots de Papeete.

« Qui n'a pas de passé, n'a pas d'avenir, il faut toujours ramener au présent tous les événements passés et véhiculer les émotions ressenties au moment de ces événements »

A l'orée de cette nouvelle année 2007, soixante deux années se seront écoulées depuis la fin de cette guerre, après plus de six années de luttes impitoyables sur terre, air et mer, que de sacrifices humains avec son lot de morts et portés disparus, que de souffrances inhumaines et des souvenirs inoubliables flétris à jamais dans nos mémoires, nous les quelques survivants de cette horrible boucherie, contre un ennemi sans pitié, déterminé à tuer le maximum de monde, qui n'était pas d'accord avec son système aryen nazi.

En effet, des choses horribles se sont passées, mais également, de bonnes choses en sont restées et nous sommes là aujourd'hui, prêts à ramener au présent tous ces événements passés et retracer toutes ces émotions ressenties au moment de ces événements.

Grâce à cette modernité technique galopante, l'INTERNET qui nous rapproche dans tous les moindres recoins de cette planète, nous pouvons étaler tous ces souvenirs de guerre engrangés de cette époque 1939/1945.

Je tiens d'abord à remercier tous les membres du Conseil d'administration ALAMER pour ce travail de fourmi, d'abnégation et de pugnacité à la recherche de preuves tangibles de cette barbarie, des anecdotes croustillantes et surtout d'avoir insisté sur l'utilité de cette démarche afin que tous ces marins, héros oubliés, puissent témoigner et se fassent connaître au grand jour.

A tous les Marins de la Royale, de la Marine marchande, de la Marine de Commerce de cette époque, à tous les adhérents, à toutes les familles, que l'année 2007, vous apporte Bonheur, Joie, Prospérité, Santé et Longévité.

J e

Membres d'honneur

L'association compte 38 membres de droit et d'honneur

Membres actifs

L'association compte 53 membres actifs.

Le site

Nous recevons en moyenne une centaine de visiteurs par jour ce qui pour un jeune site est honorable.

Le site

Nous recevons en moyenne une centaine de visiteurs par jour ce qui pour un jeune site est honorable.

Pages personnelles

Environ 80 pages personnelles ont été réalisées et une bonne trentaine sont en cours de création. Toutefois si vous nous avez demandé la création d'une page personnelle et que vous ne la voyez pas apparaître n'hésitez pas à nous écrire pour nous le signaler nous ne sommes pas à l'abri d'un oubli.



Rôles d'équipages

Le relevé de rôles d'équipage sur les services historiques de la marine des ports de Brest, de Cherbourg et de Toulon sont en cours de réalisation. Lorient devrait suivre. Par contre nous manquons de bénévoles sur le port de Rochefort.

Nous allons commencer par nous intéresser aux rôles des bâtiments qui ont disparu pendant le conflit et ce si possible dans l'ordre chronologique.

Monsieur Serge Vez nous a fourni le rôle du régiment blindé de fusiliers marins (RBFM). Celui-ci représente plus de 1300 personnes pour les noms commençant par les lettres A à I. Heureusement l'acquisition par l'association d'un logiciel de reconnaissance de caractère facilite le traitement de ces informations (il faut quand même compter 2h30 pour 500 noms).

Si en apparence la base ne bouge quasiment plus, lorsque les saisies actuelles auront été validées elle devrait avoisiner les 5000 personnes.

Cette base de données couplée avec le moteur de recherche devrait intéresser les généalogistes et



Et maintenant

Gardons notre cap.

La base de donnée augmente sans arrêt, les témoignages arrivent.

Les courriers vers les instances officielles sont envoyés.

Le dossier de presse est prêt à être expédié, pour commencer, dans les rédactions des journaux locaux.

Une opération est également envisagée vers les sites, cercles et journaux de généalogie.

Merci à tous de vos aides précieuses



In memoriam

Je finis l'édition de ce numéro 5 en apprenant avec tristesse, le décès à Papeete d'un de nos adhérents de droit monsieur CHENG KEE SANG Louis, Chevalier de la Légion d'Honneur. J'adresse à sa famille, et au nom de l'association, mes plus sincères condoléances.